

Rapport d'activité 2022

Paris, juin 2023

Créée en 2009, reconnue fondation d'utilité publique en 2011, la FIRAH est entièrement dédiée à la recherche appliquée sur le handicap.

L'objectif général de la Fondation est de mettre les résultats de la recherche appliquée au service des acteurs de terrain, pour améliorer la qualité de vie et la participation sociale des personnes handicapées. Par acteurs de terrain, nous entendons les personnes handicapées, leur entourage, les professionnels qui les accompagnent, les associations...

La Fondation entend répondre à un vide constaté entre le monde de la recherche et celui du terrain.

En œuvrant au développement d'une recherche répondant aux besoins identifiés par les acteurs terrain, en soutenant des recherches appliquées collaboratives et innovantes, et en veillant à une diffusion des résultats qui permet une réelle appropriation de ces derniers par les acteurs concernés, la FIRAH favorise le rapprochement et les échanges entre ces deux mondes.

Aujourd'hui, la Fondation développe ses activités autour de trois pôles :

- » Financer des projets de recherche appliquée dans le cadre défini par ses appels à projets annuels ;
- » Dynamiser le transfert des connaissances issues de la recherche auprès des acteurs de terrain ;
- » Opérer un soutien au transfert d'innovations sur le terrain.

Sommaire

1. Résultats des Appels à Projets 2022	3
a. Appel à projets Général.....	3
b. Appel à projets « Parcours professionnels des femmes et/ou seniors handicapés », en partenariat avec l'Agefiph.....	5
c. Appel à projets « Troubles psychiques et démarches d'accompagnement », en partenariat avec la Fondation Falret	5
d. Appel à projets « Dynamique inclusive : la penser et la mettre en œuvre avec les personnes handicapées » en partenariat avec Fondation de France.....	7
2. Les résultats des recherches soutenues par la FIRAH finalisées en 2022	8
3. Le Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap	11
a. Les bulletins d'informations	11
b. Les revues de littérature.....	11
c. La base documentaire.....	12
d. Les outils et ressources pour favoriser le développement de la recherche appliquée sur le handicap	13
4. Programme Clap sur la recherche	13
a. Axe 1 – Réalisation des espaces multimédias et vidéos pédagogiques (5 réalisations).....	15
b. Axe 2 : capitalisation du programme (5 réalisations)	19
5. Programme Transfert des innovations	23
6. Formation CNCPH : Se positionner et agir pour co-construire les politiques publiques	24
7. La FIRAH en chiffres en 2022	25
8. Perspectives pour 2023	26
a. Pour le développement de la Fondation	26
b. Pour les Appels à Projets de recherche 2023	26
c. Activités de valorisation de la recherche appliquée sur le handicap.....	26
d. Fin de l'activité de formation pour les membres du CNCPH avec le centre de formation de trisomie 21	27

1. Résultats des Appels à Projets 2022

Les 4 appels à projets ouverts en janvier 2022 nous ont permis de sélectionner et de financer les 9 projets de recherche présentés dans les pages suivantes.

a. Appel à projets Général¹

Handicap et participation politique

Porteur du projet : Handéo

Partenaires : Nous Aussi, Ancreai, Pro Infirmis, Elus Sourds et APHPP.

HandiPPolitique est une recherche participative et appliquée qui porte sur l'implication politique des personnes vivant avec un handicap. La participation de ces personnes au projet de recherche ainsi que leur participation à la vie de la cité sont des enjeux majeurs de la vie démocratique. L'affirmation des droits humains des personnes vivant avec un handicap à travers l'exemple de l'article 29 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, pose un des principes fondateurs que toute personne puisse « se présenter aux élections et exercer effectivement un mandat électif ». Le problème est que la mise en œuvre effective de cette participation reste encore empêchée par de nombreux obstacles. Nous faisons l'hypothèse que cette recherche montrera non pas uniquement comment accéder à la politique, mais fournira des éléments pour modifier les règles de fonctionnement de la vie politique ou, tout du moins, montrera d'autres manières d'incarner l'autonomie dans la participation en politique et l'action en politique, au-delà de l'impact sur les personnes handicapées. L'enjeu de la recherche sera d'identifier les éléments du parcours de la personne et de sa trajectoire qui permettent de comprendre l'entrée en politique des personnes vivant avec un handicap et leur engagement. L'ensemble du projet sera suivi par un groupe de travail francophone réunissant des acteurs concernés par le sujet (personnes handicapées, proches aidants, professionnels, institutionnels et chercheurs). Au niveau scientifique, la recherche donnera lieu à un rapport, à la publication d'au moins deux articles dans des revues à comité de lecture en sociologie, d'un ouvrage collectif incluant des personnes concernées et d'un webinaire de présentation des résultats. Au niveau pratique et politique, ce travail comprendra au moins un guide de sensibilisation pour faciliter l'engagement en politique des personnes qui le souhaitent.

¹ Cet appel à projet général de la FIRAH est très ouvert (en acceptant des propositions concernant tous les types de handicap, tous les secteurs d'activité et pouvant être de dimension internationale). Il complète des autres appels à projets lancés en 2020 sur des thématiques précises.

Voir les sons avec du Cued Speech automatisé : la réalité augmentée au service des personnes sourdes.

Porteur du projet : (Laboratoire Parole et Langage (Université Aix-Marseille et CNRS))

Partenaires : Association Datha et AISAC (Académie Internationale Soutenant les Adaptations du « Cued »).

En 1966, R. Orin Cornett a inventé le « Cued Speech », un codage qui ajoute des informations visuelles sur les sons qui ne sont pas différenciables sur les lèvres. Le « Cued Speech », ou Langue française Parlée Complétée (LfPC), représente chaque son avec une forme de main pour une consonne et une position autour du visage pour une voyelle, appelé clé LfPC. Malgré les nombreux travaux démontrant ses avantages, et l'intérêt grandissant qu'il suscite, il n'existe actuellement aucun système de génération automatique des clés. Ce projet consiste à développer un système de réalité augmentée qui place automatiquement la représentation d'une main codeuse sur une vidéo d'un locuteur pré-enregistré. Afin de décrire l'organisation temporelle et spatiale du code dans sa co-production avec la parole, des enregistrements audio-vidéo de codeurs – en français et en anglais, seront collectés, enrichis d'annotations et diffusés. Leur analyse par des méthodes d'apprentissage automatique, associée aux connaissances des experts du projet, permettront la modélisation du système prédictif. Le codeur automatique sera utilisé pour créer des vidéos intégrées dans différents types de supports à but éducatif. L'ensemble (logiciel et supports) sera partagé sous licence libre.

Making voices heard: Exploring opportunities and challenges of technology use for people with disabilities to engage in politics

Porteur du projet : Department of Strategy, International Business and Entrepreneurship, School of Business and Management, Royal Holloway University of London.

Partenaires : Coventry University (Royaume-Uni) ; IDRAC Business School, Lyon (France) ; Conseil consultatif composé d'actuels/anciens politiciens et militants handicapés et de représentants d'organisations de personnes handicapées de France et du Royaume-Uni.

La participation politique est un droit de l'homme (article 29 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées). Cependant, malgré des directives juridiques claires, de nombreuses personnes handicapées en France et au Royaume-Uni ne s'engagent pas dans des activités politiques, telles que se présenter aux élections ou rejoindre des mouvements sociaux. Des recherches récentes ont mis en évidence la multitude d'obstacles auxquels les personnes handicapées sont confrontées lorsqu'elles tentent de s'engager en politique. Dans ce contexte, notre projet vise à comprendre si et comment les technologies (comme les applications et les médias sociaux) peuvent aider ou empêcher une personne handicapée à devenir s'engager en politique.

Pour cela, nous effectuerons des analyses des médias sociaux et collecterons des données primaires par le biais d'entrevues avec des dirigeants de mouvements sociaux et des politiciens handicapés, des organisations, ainsi qu'avec des personnes handicapées qui souhaitent s'engager en politique. Les connaissances produites permettront de développer trois outils d'aide à la mise en œuvre : un

documentaire, une bande dessinée et une brochure d'orientation. Nous effectuerons des post-évaluations pour comprendre leur efficacité à changer la perception et les intentions comportementales.

b. Appel à projets « Parcours professionnels des femmes et/ou seniors handicapés », en partenariat avec l'Agefiph

Le rôle du camouflage dans l'accès et le maintien de l'emploi chez les femmes autistes: une comparaison entre la France et le Luxembourg

Porteur du projet : Association Fondation Bompard.

Partenaire du projet : Université du Luxembourg, Service d'intégration scolaire et universitaire (SISU), Fondation Autisme Luxembourg.

L'accès et le maintien de l'emploi est très difficile pour les personnes autistes, particulièrement pour les femmes autistes, pour qui il est encore plus difficile de conserver un emploi. Cette difficulté accrue dans le parcours professionnel des femmes autistes peut être due à deux facteurs majeurs. D'une part, le fait que les femmes autistes soient plus susceptibles que les hommes autistes de camoufler leurs symptômes autistiques. D'autre part, le fait que les aides qui sont conçues pour soutenir le parcours professionnel des personnes autistes ne soient pas aussi efficaces pour les femmes que pour les hommes. Dans ce projet, nous visons, par le biais d'une enquête menée auprès de femmes et hommes autistes et non-autistes en France et au Luxembourg, à mieux comprendre les difficultés rencontrées par les femmes autistes dans leur parcours professionnel, particulièrement au niveau d'utilisation de stratégies de camouflage et de la comparaison des aides mises en place en France et au Luxembourg. Avec les résultats attendus, nous espérons pouvoir définir des lignes directrices et des recommandations concrètes aux personnes concernées et principaux acteurs en France et au Luxembourg sur comment mieux soutenir le parcours professionnel des femmes autistes et promouvoir leur bien-être et santé mentale.

c. Appel à projets « Troubles psychiques et démarches d'accompagnement », en partenariat avec la Fondation Falret

La technologie et le lien social à distance : un complément efficace du présentiel dans une démarche d'accompagnement des personnes vivant avec des troubles d'origine psychique ?

Porteur du projet : VYV3 Centre Val-de-Loire.

Partenaires du projet : Université de Tours (laboratoire de recherche mixte dédié à la compréhension des enjeux

sociaux et sociétaux de l'Intelligence Artificielle) ; GEM 41 AMILA ; UNAFAM ; Usetech'lab.

Les restrictions liées à la pandémie de la COVID-19, ont fortement impacté l'accompagnement proposé par le GEM à ses adhérents. Nous avons observé des modes d'adaptation diverses : pour le GEM 41 AMILA, ces contraintes se sont révélées une opportunité de proposer de nouvelles activités collectives à distance, augmentant l'engagement des adhérents. Ce succès questionne aujourd'hui sur un retour aux « anciennes pratiques », uniquement basées sur du présentiel : il apparaît moins efficace pour les adhérents et questionne les professionnels sur les nouvelles pratiques à mettre en place pour répondre aux objectifs fixés et aux besoins évolutifs des adhérents. Ces constats posent la question de définir l'accompagnement efficace des adhérents, ce qui a fait les clés de succès de l'accompagnement à distance, du point de vue des adhérents, de leur famille et des professionnels : dans quelle mesure il a pu répondre aux attentes et comment capitaliser sur ces initiatives pour faire évoluer les pratiques pour faciliter leur intégration et implication citoyenne ?

Garantir l'effectivité de la notification des droits dans l'hospitalisation en soins psychiatriques sans consentement.

Porteur du projet : Droit Pluriel.

Partenaires du projet : GHU Paris neurosciences et psychiatrie ; Espace de réflexion éthique Ile-de-France.

La recherche porte sur le respect des droits des usagers en milieu psychiatrique. Elle se concentre précisément sur la notification des droits aux patients lors de l'hospitalisation en soins psychiatriques sans consentement. L'article 14 de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées comme l'article L3211-3 du Code de la santé publique imposent en effet cet acte déterminant qui cristallise des tensions et oppose les différentes parties prenantes : usagers, soignants, professionnels du droit et autorités extérieures. La recherche dégagera des solutions pour que l'hospitalisation en soins psychiatriques sans consentement se déroule dans le respect des droits des patients et que les professionnels encadrant cet acte exercent leur mission dans les meilleures conditions possible. Sous l'impulsion des chercheurs et du chargé de mission, des groupes représentant chaque partie (usagers, soignants, professionnels du droit) identifieront les freins et leviers à l'effectivité de la notification des droits. Chaque groupe, enrichi des conclusions des deux autres groupes, élaborera des pistes d'amélioration. Ces dernières, mises en commun, seront présentées dans le cadre d'un colloque où les chercheurs restitueront au public des propositions constructives qui permettront que la notification se déroule dans un cadre conforme au droit et respectueux des individus. Les solutions dégagées permettront ainsi la coexistence du droit et du soin dans ce moment crucial de la notification. La diffusion d'outils co-conçus par toutes les parties impliquées permettra à chacun de s'approprier des méthodes efficaces et consensuelles. Au-delà, ce travail posera des jalons essentiels dans le parcours de rétablissement du patient.

INTIMATE : Promouvoir les relations intimes dans le handicap psychique.

Porteur du projet : Université de Bordeaux (laboratoire de psychologie).

Partenaires du projet : Centre Hospitalier (CH) de Jonzac ; UNAFAM ; Clubhouse de Bordeaux.

Les relations intimes (RI) constituent une dimension majeure de restriction de participation dans le handicap psychique, et un levier du rétablissement. Malgré un intérêt croissant dans la littérature internationale récente, les besoins et attentes des personnes dans ce domaine demeurent largement sous-identifiés et sous-accompagnés. Pour améliorer les pratiques de l'accompagnement du handicap psychique dans ce domaine, le projet inclut 2 phases.

La Phase 1 est une phase de recherche participative destinée à produire des connaissances fiables sur :

- i) les besoins et attentes des différents acteurs (personnes en situation de handicap psychique, familles, professionnels) concernant les RI et leur accompagnement ;
- ii) les facteurs facilitateurs et obstacles à la participation sociale dans le domaine des RI ;
- iii) les solutions existantes.

La Phase 1, en cours, s'appuie sur des méthodes complémentaires pour produire des données utiles (revue systématique, focus groups, enquêtes).

La Phase 2 est une phase de recherche appliquée participative visant à développer, sur la base des résultats de la Phase 1, des solutions concrètes pour l'évolution et l'amélioration de l'accompagnement de la participation sociale dans le domaine des RI. Le projet inclut un Comité de Pilotage représentatif des différents acteurs concernés par la problématique (e.g. personnes en situation de handicap psychique, familles, professionnels dont pair-aidants, chercheurs, décideurs institutionnels, associations).

d. Appel à projets « Dynamique inclusive : la penser et la mettre en œuvre avec les personnes handicapées » en partenariat partenariat avec Fondation de France.

Plan de voisinage conjoint : recherche participative autour de la création d'un outil visant l'amélioration des relations de voisinage pour les personnes vivant avec des troubles psychiques

Porteur du projet : Laboratoire de recherche SM-SHS du GHU Paris psychiatrie et neurosciences.

Partenaires du projet : La Maison Des Usagers, GHU-Paris, Psychiatrie et Neurosciences ; L'Œuvre Falret, association gestionnaire d'établissements, de services et de dispositifs médicosociaux, Pantin ; Groupe d'Entraide Mutuelle Y CROIRE, Argenteuil ; Centre Hospitalier d'Argenteuil.

Le projet Plan de Voisinage Conjoint s'inscrit dans la continuité d'une réflexion collaborative entre chercheurs en sciences sociales et acteurs de terrains (professionnels et usagers) au sujet des pratiques de voisinage des personnes en situation de handicap psychique. Le premier objectif est d'identifier comment les acteurs concernés créent et préservent les relations de voisinage au quotidien. Le second objectif est d'expérimenter un outil qui pourrait soutenir ces pratiques et favoriser le vivre ensemble des personnes en situation ou non de handicap psychique, ainsi que l'accès à la vie dans un logement. Partant de l'expérience des acteurs de terrain, l'enjeu est d'approfondir nos connaissances sur les pratiques de voisinages des personnes en situation de handicap psychique et de promouvoir un outil d'aide entre voisins.

Produire des connaissances dans une dynamique inclusive : rendre accessibles et ludiques les modèles explicatifs du handicap.

Porteur du projet : EHESP.

Partenaires du projet : Unité HaDéPaS, Université de Lille ; Haute Ecole Libre de Bruxelles ; Haute Ecole Louvain en Hainaut (HelHa) ; RI-PPH (Réseau International sur le Processus de Production du Handicap) ; VI-RFPPH (Vision Inclusive, du Réseau français sur le processus de production du handicap) ; Association IFPEK ; SSEO ; ASA-Handicap mental ; Anömalie.

Ce projet de recherche réunit 10 partenaires francophones : équipes de recherche, organismes de formation, associations de personnes handicapées et personnes handicapées partenaires. Il contribue à identifier les facilitateurs et les obstacles sur lesquels agir pour construire un processus collaboratif et inclusif visant à rendre accessibles (Facile à Lire et à Comprendre (FALC) et prise en compte d'incapacités cognitives et physiques) et ludiques les modèles explicatifs du handicap (CIF, MDH-PPH). Des situations rattachées à des contextes de formation des adultes, vécues par trois personnes handicapées partenaires (en Belgique, France et Suisse), serviront de points d'appui pour l'élaboration collaborative. Le support d'application du projet prendra la forme d'un jeu coopératif adapté, issu des deux modèles explicatifs du handicap, développé de manière collaborative à partir de ces situations modélisées. Les données analysées seront issues à la fois du processus de conception et des parties test du jeu créé. Ce jeu sera mis à disposition au terme du projet.

2. Les résultats des recherches soutenues par la FIRAH finalisées en 2022

EPIL – Enfants à besoins particuliers, processus inclusif et liens aux pairs.

Une recherche menée par l'Université Paris Nanterre (laboratoire CLIPSYD), l'INSHEA (Grhapes), l'Université Toulouse 2 (laboratoire LISST-Cers), l'Université Paris Descartes (LCPP), l'Université de Sao Paulo (Brésil) et l'AREA Onlus de Turin (Italie), en partenariat avec la Fédération Trisomie 21 France, le CESAP et l'ANECAMSP.

Les recherches dans les lieux d'inclusion (principalement à l'école) s'accordent à relever que les enfants en situation de handicap éprouvent des difficultés à établir des relations avec leurs pairs non handicapés ou avec leurs pairs en situation de handicap.

L'isolement des enfants est repéré : ils sont souvent solitaires, à l'écart des groupes d'enfants, en particulier dans les moments de jeux libres.

La recherche EPIL s'est attachée à identifier ce qui favorise ou entrave la construction et l'évolution des relations électives entre enfants quand l'un d'eux est en situation de handicap.

Aussi, pour favoriser les situations d'inclusion, souhaitées par tous, il est fondamental de comprendre comment apparaissent et se construisent les relations entre enfants. Il est donc essentiel de s'intéresser aux relations entre pairs dès le plus jeune âge, au moment de la construction des premiers liens, car ceux-ci vont colorer la qualité des relations aux autres au fur et à mesure de l'avancée en âge des enfants.

Favoriser l'inclusion repose également sur une meilleure connaissance des compétences sociales des enfants dans les différents milieux dans lesquels ils évoluent. Prendre en considération le tissage des liens des enfants en famille, notamment, constitue donc un appui notable pour favoriser le « vivre ensemble » en famille et favoriser les relations de l'enfant en collectivité.

Retrouvez les résultats et les supports sur la page dédiée à la recherche :

<https://www.firah.org/fr/epil.html>

Les déficiences motrices et/ou sensorielles et le recours aux dispositifs de l'urgence sociale pour les populations sans-domicile de Paris

Une recherche menée par le Centre Régional d'Etudes d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI) Ile-de-France et la Haute Ecole de Travail Social et de la Santé de Lausanne (HES-SO), en partenariat avec le Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de l'Université de Paris 8 Vincennes Saint-Denis, le SAMU social, l'Armée du Salut, l'APF France Handicap, l'association Oeuvres d'Avenir et les partenaires suisses de Lausanne.

Le dispositif Accueil Hébergement Insertion (AHI) est un service public pour l'hébergement et l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées, et dont le non-recours constitue aujourd'hui un phénomène non négligeable (Warin, 2012). En 2018, la mairie de Paris a dénombré 2 952 sans-abri qui n'ont pas fait usage de ce dispositif d'urgence sociale au cours de la nuit hivernale du 15 au 16 février de la même année. De nombreuses recherches montrent que ce phénomène repose en partie sur une inadaptation de l'urgence sociale à la demande et aux besoins (RULLAC, 2015), ainsi que sur des difficultés d'accès pour les personnes en situation de handicap (Rapport IGAS, 2014). Or, l'accessibilité de l'urgence sociale est le premier maillon du dispositif AHI.

En ce sens, cette recherche avait pour objectif de définir si le fait de présenter une situation de déficience motrice et/ou sensorielle, créait pour les personnes sans-abri concernées une situation de

non-recours vis-à-vis des dispositifs de l'urgence sociale et de l'AHl. Inscrite dans une démarche de Recherches Action Collaborative, elle a donné matière à plusieurs livrables et outils pratiques :

- Un Glossaire, qui a permis de définir 68 concepts utilisés par la recherche et dont l'objectif est de favoriser un cadre de langage commun et une meilleure collaboration entre les professionnels des différents secteurs entre eux et avec les acteurs politiques.
- Un livre blanc qui adresse aux acteurs publics des propositions concrètes pour favoriser l'accessibilité de l'urgence sociale et de l'AHl aux personnes sans-abri qui présentent des déficiences motrices et/ou sensorielles.
- Un documentaire, pensé pour raconter de façon inédite la recherche et les problématiques étudiées à travers les processus de coproduction entre tous les acteurs mobilisés, qui constituent des résultats à part entière comme sources d'inspiration et modalités pour produire de la connaissance appliquée. Celui-ci donne la parole aux acteurs mobilisés à travers leurs témoignages et s'affirme comme un outil scientifique à part.
- Un rapport de la recherche et des articles.

Retrouvez les résultats et les supports sur la page dédiée à la recherche :

<https://www.firah.org/fr/population-sans-domicile-en-situation-de-handicap-et-urgence-sociale.html>

La prévention des cancers pour les personnes handicapées vieillissantes en structures médico-sociales et à domicile : promouvoir et accompagner le dépistage

Une recherche menée par l'Ancreai, le Creai Nouvelle-Aquitaine, le Creai Centre-Val-de-Loire, le Creai Ile-de-France, le Creai-ORS Occitanie et le CRCDC de Nouvelle-Aquitaine (Centre régional de Coordination du dépistage des cancers).

La population de personnes handicapées de plus de 50 ans vivant à domicile ou en établissement spécialisé est aujourd'hui nombreuse. Elle implique de repenser l'organisation des accompagnements, des accueils et des soins. Les données de la littérature médicale montrent qu'actuellement les dépistages sont parfois inadaptés ou insuffisants et que les diagnostics sont souvent plus tardifs.

L'objectif général de cette recherche a été de connaître le niveau de participation des personnes handicapées, âgées de 50 à 74 ans, aux dépistages organisés des cancers du sein, colorectal et du col de l'utérus ; d'identifier et de comprendre les freins existants à la participation ; et d'identifier les stratégies et les leviers pour en faciliter l'accès afin d'être en mesure de proposer des adaptations en termes de pratiques professionnelles d'accompagnement en amont et en aval du dépistage.

Inscrite dans une démarche participative, cette recherche appliquée a réuni des personnes handicapées, des aidants et des organismes et professionnels des domaines médico-social et de la santé afin de :

- Actualiser les taux de participation aux dépistages des personnes handicapées grâce au travail d'analyse de la base SNDS réalisé en collaboration avec les Observatoires Régionaux de Santé ;
- Identifier les freins et les leviers à la participation au dépistage du point de vue des personnes elles-mêmes (22 entretiens individuels), de leurs aidants familiaux, des professionnels des secteurs médico-social et sanitaire ;
- Construire et de diffuser une boîte à outils avec des supports d'information, de sensibilisation et d'accompagnement à la réalisation des dépistages organisés adressée aux différents acteurs concernés (personnes handicapées, aidants, professionnels des établissements et services médico-sociaux, professionnels de santé et des Centres Régionaux de Coordination des Dépistages des Cancers).

Retrouvez les résultats et les supports sur la page dédiée à la recherche :

<https://www.firah.org/fr/prevention-cancer.html>

3. Le Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap

a. Les bulletins d'informations

Diffusé tous les trois mois, les bulletins sont l'occasion de faire état des actualités concernant la recherche appliquée sur le handicap en France et à l'international mais aussi de diffuser les travaux de la FIRAH (publications, recherches finalisées, podcasts). En 2022, 4 bulletins d'informations ont été diffusés. Les bulletins sont disponibles sur notre site internet :

<https://www.firah.org/actualite/465/actualites/4/bulletins-d-information.html>

b. Les revues de littérature

En 2022, la FIRAH a continué à développer son activité de publication de revues de littérature. Ces revues rassemblent les recherches appliquées identifiées autour d'une thématique spécifique. Pour chaque thématique abordée, les rapports contiennent une bibliographie commentée, des fiches de lecture pour les documents ayant été jugés particulièrement pertinents aux regards de nos critères, ainsi qu'une synthèse des connaissances issue de ces derniers.

Ainsi, 6 revues de littérature ont été publiées en 2022 :

- Réflexivité professionnelle des jeunes adultes

- Conciliation des temps sociaux et principes solidaires des dispositifs d'accompagnement
- Troubles cognitifs et traumatisme crânien
- L'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap mental ou psychique
- L'inclusion scolaire des enfants avec TSA
- Santé au travail et risques professionnels des travailleurs handicapés en milieu ordinaire



Les revues de littérature sont disponibles en ligne :

<https://www.firah.org/fr/revue-de-litterature.html>

c. La base documentaire

La base documentaire de la FIRAH regroupe de nombreuses ressources destinées à mettre à disposition, principalement en accès libre, des recherches, supports d'application, ressources complémentaires ainsi que des actes et vidéos de rencontre. En 2022, le travail de veille réalisé par la FIRAH a permis d'identifier d'enrichir cette base documentaire.

Accéder à la base documentaire

<https://www.firah.org/fr/base-documentaire.html>

d. Les outils et ressources pour favoriser le développement de la recherche appliquée sur le handicap

Une veille est également réalisée afin d'identifier des ressources pouvant être utiles aux chercheurs et aux acteurs de terrain qui s'engagent ou souhaitent s'engager dans un projet de recherche participatives et appliquées. Les ressources disponibles sont collectées et mises en ligne dans les pages « Outils » et « Approches du handicap » du site internet.

La page « Outils » regroupe les ressources concernant la recherche participative, la valorisation des résultats de la recherche, et l'accessibilité. La page « Approches du handicap » regroupe des ressources et outils concernant les modèles explicatifs du handicap, et la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Accéder à la page Outils

<https://www.firah.org/fr/outils.html>

Accéder à la page Approches du handicap

<https://www.firah.org/fr/approches-du-handicap.html>

4. Programme Clap sur la recherche

Le Programme « Clap sur la recherche » a pour objectif de favoriser et de renforcer le transfert des connaissances² issues de la recherche auprès des acteurs de terrain (les personnes handicapées, leurs familles, les aidants, les professionnels, les entreprises l'économie sociale et solidaire, les décideurs politiques...) pour permettre une évolution des pratiques, et de la mise en œuvre des services et politiques publiques.

Il entend répondre à un manque constaté dans les processus traditionnels de diffusion des résultats de la recherche, qui demeurent trop souvent limités à la sphère scientifique, en mettant les connaissances issues de la recherche à la disposition de toutes et tous, dans un langage et des formats adaptés.

Le Programme "Clap sur la recherche" est coordonné par la FIRAH, avec le soutien de la CNSA et de la Fondation Malakoff Humanis Handicap.

² La FIRAH retient la définition du Fonds de recherche québécois – Société et culture : « Le transfert des connaissances correspond à l'ensemble des efforts consentis pour contribuer à faire connaître et reconnaître les activités et les résultats de recherche en vue de leur utilisation par les milieux de pratique, les décideurs politiques et le grand public ».

L'objectif du programme était d'explorer la question du transfert des connaissances à travers deux axes :

- La réalisation d'espaces multimédias thématiques à destination des acteurs de terrain, regroupant des vidéos pédagogiques (également réalisées dans le cadre du programme), des outils pratiques, des rapports de recherche et articles scientifiques, ainsi que des ressources complémentaires.
- Un travail de capitalisation destiné à proposer des outils méthodologiques et des informations sur la question du transfert des connaissances.

Le programme a duré 4 ans, de 2019 à 2022.

Axe 1 : réalisation des espaces multimédias et des vidéos pédagogiques (5 réalisations)

La mise en œuvre du Programme a permis la réalisation de **cinq espaces multimédias thématiques**. Chacun d'eux a été travaillé en collaboration avec les partenaires des équipes des recherches sélectionnées pour participer au programme.

L'objectif des espaces multimédias, au-delà de faciliter la diffusion des ressources produites dans le cadre du projet de recherche, est aussi de les rendre plus accessibles, plus abordables, et d'ancrer leur utilité pour les acteurs de terrain. Ils sont un dispositif qui peut être actionné dans le cadre d'une démarche de transfert des connaissances, et qui sera complémentaire aux autres activités qui pourraient être mises en place.

Les espaces multimédias, tels qu'ils ont été développés dans le cadre du Programme « Clap sur la recherche », sont conçus comme des « parcours » à travers les réalisations de la recherche. Le principe étant de présenter d'abord les outils produits dans le cadre de la recherche, puis les ressources scientifiques, puis les ressources complémentaires. Ainsi, chacun pourra, en fonction du temps dont il dispose, de son intérêt pour la thématique et de ses besoins, trouver le support le plus adapté et creuser plus en profondeur sur le sujet de la recherche.

Le Programme "Clap sur la recherche" avait également pour objectif de permettre d'explorer la pertinence de la réalisation audiovisuelle comme outil de transfert des connaissances à destination des acteurs de terrain. Ainsi, une ou plusieurs vidéos pédagogiques ont été réalisées pour chacun des espaces multimédias.

Ces réalisations ont permis d'identifier les bénéfices-clés de la réalisation de vidéos pédagogiques dans le cadre d'une démarche de transfert des connaissances issues de la recherche :

- Avoir un outil ludique et dynamique utilisable dans différents contextes,
- Disposer d'un support facile d'accès et de qualité pour former ou s'auto-former,
- Valoriser l'expérience et la participation des acteurs de terrain au projet de recherche.

Axe 2 : capitalisation du programme (5 réalisations)

Le Programme "Clap sur la recherche" comprenait également plusieurs activités de capitalisation. Notre objectif était de permettre aux équipes de recherche (chercheurs et acteurs de terrain) de

bénéficier d'outils pratiques et d'informations sur la mise en image des résultats de recherche ainsi que sur les espaces multimédias.

La mise en œuvre de "Clap sur la recherche", enrichie d'entretiens avec de nombreux chercheurs et acteurs de terrain, ainsi qu'un état des lieux des démarches similaires en France au Canada notamment, ont permis la réalisation de **deux guides méthodologiques**. La lecture de ces guides peut être complétée par la consultation et l'utilisation des ressources que nous mettons à disposition sur notre **espace ressources** dédié au transfert de connaissances.

Enfin, la mise en œuvre du Programme a également permis d'approfondir un travail de réflexion et de pédagogie concernant le transfert des connaissances issues de la recherche à destination des acteurs de terrain. Le transfert des connaissances concerne l'ensemble des activités visant à faire connaître et reconnaître les résultats de recherche par les milieux de pratiques en vue de leur utilisation sur le terrain.

Pour en savoir plus sur le transfert des connaissances, ses mécanismes et son nécessaire développement, nous avons produit le **podcast "Handicap : au défi du transfert des connaissances"**, ainsi que le **"Livret de réflexion sur le transfert des connaissances"**.

Équipe du projet et Comité de pilotage

Ce programme est piloté par la FIRAH, qui est appuyée dans les différentes activités par Blandine Lacour (Journaliste), Fabienne Duboscq (Consultante). La coordination du Programme est assurée par Cécile Vallée (FIRAH).

Membres du Comité de pilotage du programme Clap sur la recherche : Chrystèle Botton (Fondation Malakoff Humanis Handicap), Sandrine Broutin (Fondation Œuvre Falret), Philippe Chervin (FIRAH), Diane Desprat (CNSA), Murielle Mauguin (INSHEA - CES de la FIRAH), Lydia Millot (Fondation John Bost), Pascal Parsat (Mission Handicap Production Audiovisuelle-Audiens), Bruno Torregrossa (Fondation Oeuvre Falret).

a. Axe 1 – Réalisation des espaces multimédias et vidéos pédagogiques (5 réalisations)

Cinq recherches ont été soutenues dans leurs activités de transfert des connaissances issues de la recherche dans le cadre du Programme « Clap sur la recherche ». Chacune d'elle a fait l'objet d'un travail mené en étroite collaboration avec les chercheurs et acteurs de terrain impliqué dans la recherche afin de réaliser des vidéos pédagogiques et un espace multimédia.

Ces 5 espaces multimédias sont conçus à destination des acteurs de terrain et constituent un support qui peut être actionné dans le cadre d'activités de transfert des connaissances. Ils contiennent les vidéos produites dans le cadre du programme « Clap sur la recherche » ainsi que toutes les ressources produites dans le cadre de la recherche.

1 - Mieux vivre avec les tocs

En raison des pensées obsédantes et des rituels compulsifs, les personnes présentant des TOC sont impactées dans toutes les sphères de la vie. Une impression de déséquilibre occupationnel et une altération de la qualité de vie peuvent apparaître chez ces personnes lorsque leur routine est perçue comme insatisfaisante.

La recherche doctorale « Étude de l'équilibre de vie des personnes présentant des troubles obsessionnels compulsifs : Utilisation de stratégies d'adaptation pour faire face aux situations de déséquilibre occupationnel » de Yannick Ung, a été menée afin de répondre aux problématiques rencontrées par les personnes présentant des TOC.

Elle a été réalisée en trois phases :

- Une phase de recherche documentaire permettant d'identifier les concepts associés à la qualité de vie et l'équilibre de vie
- L'évaluation en situation écologique, c'est-à-dire au domicile des personnes ayant participé à la recherche
- L'accompagnement des personnes afin d'apporter des solutions concrètes et personnalisées au domicile et hors du domicile.

Cette recherche a permis de mettre en œuvre un accompagnement complémentaire des approches pratiquées habituellement, reposant sur un accompagnement global et pluriprofessionnel des personnes concernées. Via l'ergothérapie notamment, et avec la participation active des personnes concernées, des solutions techniques et technologiques concrètes ont pu être mises en place.

2 - Handicap et maladie d'Alzheimer

L'avancée en âge des personnes présentant une déficience intellectuelle évolue depuis quelques années. Malheureusement, elle s'accompagne parfois du développement de maladies dégénératives comme la maladie d'Alzheimer.

Les professionnels du médico-social n'ont pas été formés pour accompagner une personne handicapée présentant la maladie d'Alzheimer. De leur côté, les professionnels spécialisés dans le champ de la maladie d'Alzheimer n'ont pas reçu de formation aux spécificités présentées par les personnes présentant une déficience intellectuelle.

De ce fait et par souci parfois de ne pas inquiéter les personnes concernées, les supports d'information sur la maladie d'Alzheimer ne sont ni adaptés, ni utilisés pour les informer. Pourtant, pour ces personnes et pour leurs entourages, transmettre une information adaptée apparaît primordial pour permettre d'appréhender certaines situations.

L'espace multimédia Handicap & maladie d'Alzheimer est issu des différentes recherches menées par Muriel Delporte, conseillère technique au CREAI des Hauts-de-France et chercheuse associée au laboratoire CeRIES de l'Université de Lille, en partenariat avec les Papillons Blancs de Dunkerque, l'AFAPEI, l'ASRL, l'EPDAHAA et l'APEI de Lens et environs.

A partir de ces travaux de recherche et dans le cadre de la participation au Programme Clap sur la recherche, plusieurs ressources ont été produites :

- Une vidéo d'information sur la maladie d'Alzheimer à destination des personnes présentant une déficience intellectuelle,

- Des fiches pratiques rassemblant les conseils d’Alice pour accompagner une personne qui vit avec la maladie d’Alzheimer.

3 - CartogéoVie

Durant son travail de recherche, Meddy Escuriet, doctorant en géographie (Université Clermont-Auvergne), a démontré comment la cartographie et l’analyse du rapport à l’espace permettent d’améliorer la participation sociale de personnes handicapées.

En analysant les relations objectives et subjectives que chaque personne entretient avec les lieux qu’elle fréquente et les déplacements qu’elle effectue, l’idée est de déployer une approche spatiale et géographique pour identifier les ruptures entre l’individu et son environnement. Sur la base des situations de handicap constatées, la finalité est de comprendre et d’évaluer l’efficacité de l’accompagnement médico-social dans sa capacité à agir sur les freins, les limites et les obstacles existant dans le milieu de vie des personnes.

Pendant 3 ans, dans le cadre d’une Convention Industrielle de Formation par la Recherche (CIFRe) au sein de l’association LADAPT, Meddy Escuriet a étudié le rapport à l’espace d’une vingtaine de personnes qui vivent avec des lésions cérébrales acquises et accompagnées par les Établissements et Service d’Aide par le Travail (ESAT) des structures de Clermont-Ferrand et de Lyon.

A partir de ce travail de recherche et dans le cadre de la participation au Programme Clap sur la recherche, plusieurs ressources ont été produites afin de permettre aux acteurs de terrain de mieux se saisir de l’outil cartographique pour favoriser l’autonomie et la participation sociale des personnes handicapées :

- L’application CartogéoVie
- Le guide d’utilisation de l’application selon différents contextes
- Trois vidéos de présentation de l’outil
- Une vidéo de présentation de la recherche

4 - La vie de couple et la déficience sensorielle : entre ruptures et continuités

Les conséquences au quotidien des déficiences sensorielles et du manque d’accessibilité des environnements matériels ou humains pour les personnes concernées sont particulièrement documentées dans la littérature scientifique ou diffusées dans les médias grand public (difficultés en termes de participation sociale, de communication ou de mobilité communautaire, statut socio-économique précaire). Néanmoins, de nombreuses études scientifiques récentes ont montré que la maladie ou l’invalidité d’un partenaire affecte souvent les deux membres d’un couple. Ainsi, le couple dans son ensemble est concerné par la déficience sensorielle de l’un-e des partenaires. Alors que chaque partenaire doit s’ajuster, en tant qu’individu et en tant que couple, cet ajustement n’a été que peu investigué jusque-là. Ainsi, mieux comprendre l’expérience que fait le couple de l’apparition ou

l'aggravation d'une déficience sensorielle est nécessaire pour soutenir des interventions spécifiques qui considèrent la personne avec déficience et son entourage proche.

La recherche SELODY (SEnsory LOss in the DYadic Context) s'intéresse aux effets d'une déficience visuelle et éventuellement auditive sur les couples. SELODY vise ainsi à saisir comment les couples vivent, ensemble, l'apparition ou l'aggravation de la déficience sensorielle. Elle vise également à déterminer les facteurs qui entrent en jeu dans la satisfaction du couple et le maintien de la relation.

La recherche SELODY, mandatée par l'Union Centrale Suisse pour le Bien des Aveugles (UCBA), a été réalisée entre 2018 et 2021. Elle comprend deux études interconnectées. La première étude a été menée par une équipe de l'Institut de psychologie de l'université de Zurich. Elle vise à répondre à plusieurs questions relatives à l'impact de la déficience sensorielle sur le couple et le potentiel des ressources de couple pour surmonter les défis associés. Elle réunit des analyses psychologiques quantitatives et qualitatives dont la base était une enquête avec deux phases de récoltes de données à une année d'écart. La deuxième étude est une recherche qualitative réalisée par une équipe de chercheur-es de la HES-SO (HETSL et hets Genève) et de l'Université Lumière Lyon 2) qui, sur la base d'entretiens de couples, vise à comprendre les expériences vécues par les couples qui sont concernés par la déficience visuelle ou la surdité. Cette étude intègre les champs des sciences de l'occupation, du travail social, de la psychologie, de la pédagogie spécialisée et de l'ergothérapie.

Un rapport a été réalisé à partir de chaque étude, ainsi que deux brochures d'informations. La première est destinée aux différent(es) professionnel(les) qui interviennent auprès des personnes concernées par la déficience sensorielle ainsi que leurs proches. La deuxième est proposée aux couples concernés par la déficience sensorielle.

De plus, à partir de ce travail de recherche et dans le cadre de la participation au Programme Clap sur la recherche, plusieurs vidéos ont été produites afin de permettre aux acteurs de terrain (couples, proches, professionnels qui les accompagnent...) de mieux s'emparer des conclusions et recommandations formulées.

5 - Voisinage et handicap psychique

L'accès au logement en milieu ordinaire des personnes vivant avec un trouble psychique est une condition essentielle à leur participation sociale et à leur inclusion dans la collectivité. Trop souvent, l'attention portée à l'articulation entre le voisinage et le handicap psychique se concentre sur la thématique des troubles, qu'ils soient associés aux difficultés relationnelles ou à la santé mentale des voisins.

L'espace multimédia « Voisinage et handicap psychique » aborde cette thématique sous un autre angle : celui de l'importance de l'habitat dans la cité, et des relations entre voisins du point de vue des personnes vivant avec un handicap psychique et des capacités relationnelles de ces dernières pour essayer de voisiner au mieux.

Les éléments présentés sur cette page sont issus de la recherche « L'art de voisiner et la santé mentale – Les pratiques quotidiennes du voisinage du point de vue d'habitants en milieu urbain faisant l'expérience de troubles psychiques », portée par le laboratoire de recherche du GHU-Paris psychiatrie & neurosciences. Ce projet a exploré le thème du voisinage auprès de 30 personnes vivant avec un trouble psychique dans le 19^e arrondissement de Paris, au sein des structures du CHU-Paris psychiatrie

& neurosciences et auprès de 15 acteurs associatifs du quartier, en axant l'étude sur les représentations et les pratiques quotidiennes du voisinage et de son accompagnement. Cette recherche a été rendue possible grâce au soutien de la Fondation Falret.

Les résultats de cette recherche montrent que les personnes vivant avec un trouble psychique ont une véritable expertise concernant les pratiques de voisinage dans les logements collectifs, et leurs apports pourront être utiles à l'enrichissement des savoirs des professionnels de l'accompagnement, des acteurs des quartiers et des habitants, mais aussi de toutes les personnes en situation de voisiner.

Vous trouverez sur cet espace multimédia :

- Une mini-série composée de 3 films courts pour nous aider à mieux comprendre les stratégies co-construites entre voisins pour bien vivre ensemble, vaincre les stigmatisations et trouver des réponses à l'isolement,
- Le rapport complet et un article scientifique réalisé dans le cadre de la recherche,
- Des ressources complémentaires sur la thématique du voisinage

b. Axe 2 : capitalisation du programme (5 réalisations)

Les objectifs de capitalisation du Programme « Clap sur la recherche » sont doubles.

D'une part, la capitalisation avait pour objectif la production de ressources méthodologiques à destination des équipes de recherche (chercheurs et acteurs de terrain) souhaitant s'engager dans une démarche de transfert de connaissances.

D'autre part, elle avait pour objectif de poursuivre la réflexion et les actions en faveur du transfert des connaissances à destination des acteurs de terrain.



Les travaux de capitalisation sont le fruit de la mise en œuvre du programme, de son observation et de nombreux entretiens avec les équipes de recherches soutenues dans le cadre du programme et d'experts sur la question du transfert de connaissances.

6 – Guide méthodologique pour la réalisation de supports d'application en format vidéo

Ce guide a pour objectif de proposer aux équipes de recherche une méthodologie afin de réaliser des supports d'application³ en format vidéo. Il contient des informations, un pas à pas et des fiches pratiques

³ Les supports d'application : ils représentent la mise en forme des résultats et des connaissances produites par la recherche appliquée en produits, services et contenus répondant aux attentes et besoins des personnes handicapées. Ces supports d'application sont adaptés et destinés aux différents acteurs de terrain et utiles pour améliorer leurs pratiques. Le format de ce support d'application pourra être : des outils de formation, écrits adaptés, vidéos pédagogiques, outils opérationnels...



pour la mise en œuvre d'un outil audiovisuel pédagogique et réalisé à partir des connaissances issues de la recherche, pour s'adresser aux acteurs de terrain dans un langage et des formats adaptés.

7 – Guide méthodologique pour la réalisation d'espaces multimédias

Ce guide a pour objectif de partager la méthodologie développée dans le cadre du Programme « Clap sur la recherche » pour permettre aux personnes impliquées dans un travail de recherche (chercheurs et acteurs de terrain) de produire des espaces multimédias. Ces espaces permettent le transfert des connaissances issues de la recherche auprès des acteurs de terrain. Plus spécifiquement, ce guide propose une méthodologie pour la réalisation d'espaces multimédias. Il précise le rôle de chacun des acteurs impliqués dans sa réalisation, propose un pas-à-pas reprenant les différents étapes-clés et contient des fiches pratiques pour faciliter la mise en œuvre de ce travail.

8 – Espace ressources sur le transfert de connaissances

La lecture et l'utilisation de ces deux guides pourra être complétée par la consultation de la page dédiée aux ressources sur le transfert des connaissances. Vous trouverez sur cette page :

- Des outils pratiques sur le transfert des connaissances ;
- Des ressources sur la mise en image des résultats de recherche ;
- Des exemples de supports d'application en format vidéo ;
- Des guides, rapports et ressources sur le transfert des connaissances et la recherche participative.

9 – Podcast « handicap : au défi du transfert de connaissances »

Comment transférer les connaissances issues de la recherche ? Et pourquoi c'est important ? Comment le mettre en œuvre et avec qui ? Dans le podcast "Handicap : au défi du transfert des connaissances", nous tentons d'y voir plus clair sur le transfert des connaissances issues de la recherche à destination des acteurs de terrain, sur ses mécanismes, mais aussi sur les freins et les leviers concernant sa mise en œuvre. Au fil des 6 épisodes, écoutez les récits et expériences de chercheurs, d'acteurs de terrain et d'experts sur l'ensemble de ces questions.

Ce podcast s'adresse à tous les acteurs du champ du handicap, personnes handicapées, membres de leur entourage, professionnel(le)s de l'accompagnement, responsables associatifs, économiques ou politiques, chercheurs ou chercheuses... car nous sommes toutes et tous concernés par l'objectif d'une recherche qui réponde concrètement aux besoins du terrain !

Présentation des épisodes



Episode 1 – Le concept parapluie

C'est quoi, exactement, le transfert de connaissances ? Dans cet épisode, nous explorons ce concept qui vise à faire connaître et reconnaître les connaissances issues de la recherche en vue de leur utilisation par les acteurs de terrain. Et nous explorons aussi les termes : transfert de connaissances, valorisation, mobilisation des connaissances. Parfois, plusieurs termes signifient la même chose, d'autres fois, le même terme est utilisé pour décrire deux choses différentes ...



Episode 2 – La recherche dans tous ses états

Et concrètement, comment ça se met en œuvre le transfert de connaissances ? Et à quelles conditions ? Avec qui ? Dans cet épisode, nous rentrons dans le détail des étapes qui permettent de réussir un bon transfert de connaissances. On y parle des chercheurs, des acteurs de terrain, de leurs motivations et de leurs besoins au service d'un objectif commun : une recherche qui fasse évoluer les pratiques.



Episode 3 – Les nouveaux experts

Transférer les connaissances, c'est bien, le faire avec les acteurs de terrain, c'est mieux ! Et cette participation active des acteurs de terrain doit prendre effet dès la production des connaissances. A la clé, des connaissances répondant à des besoins concrets, et tenant compte des savoirs expérientiels. Qu'ils ou elles soient des personnes handicapées ou des professionnel(le)s de l'accompagnement par exemple, comment ces expert(e)s prennent leur place au sein des projets de recherche ?



Episode 4 -De la télépathie aux outils

Après l'étape très importante de la production de connaissances, et même de la co-production des connaissances. Nous voilà à l'étape de la transmission... Et la télépathie n'ayant toujours pas fait ses preuves comme moyen de transmission efficace, des outils plus concertés et des activités plus pertinentes sont à mettre en œuvre !



Episode 5 – Diffusion, appropriation : des stratégies béton !

Après les étapes de production de connaissances et de production de supports d'application, le vaste champ de la transmission s'offre à nous. On va se poser la question de la diffusion des connaissances mais aussi de leur appropriation par les destinataires. L'objectif étant de trouver des stratégies béton pour aboutir, à la fin de notre démarche de transfert, à l'appropriation puis à l'utilisation des connaissances.



Episode 6 – Et maintenant on fait quoi ?

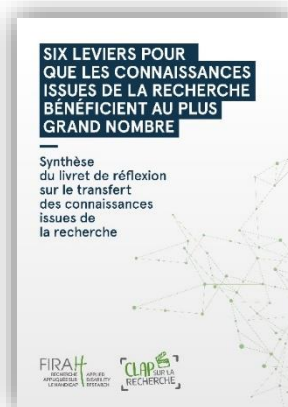
Maintenant qu'on sait ce qu'on sait sur le transfert des connaissances, on fait quoi ? Comment convaincre les chercheuses et les chercheurs ? Comment faire en sorte de réunir les conditions favorables au déploiement de ces pratiques ? Dans ce dernier épisode, explorons les leviers possibles afin de permettre que le transfert des connaissances issues de la recherche devienne une réalité.

10 – Livret de réflexion sur le transfert de connaissances

Dans le champ du handicap, comment rapprocher le monde de la recherche et celui du terrain ? Depuis plus de dix ans, cette question a guidé de nos actions et celles mises en œuvre avec nos partenaires. La mise en œuvre du Programme « Clap sur la recherche » a permis d'approfondir notre réflexion sur la question du transfert des connaissances, engagée depuis notre création et nourrie par les appels à projets lancés chaque année ainsi que par les échanges menés avec des chercheurs, des acteurs de terrain et d'autres organisations afin de partager nos expériences communes.

Le "Livret de réflexion sur le transfert des connaissances - Dix ans d'expérience partagée dans le champ du handicap" retrace le parcours de la FIRAH et les engagements pris pour favoriser une recherche qui soit participative, appliquée et innovante. Ce document dresse aussi un bilan nécessaire autour de constats partagés, et présente 6 leviers et 21 mesures concrètes destinées à favoriser le transfert de connaissances.

L'ambition de ce document de réflexion n'est en aucun cas de définir avec précision la route à suivre. Elle est de partager nos constats, de proposer des orientations et de fédérer autour de la question du transfert des connaissances vers et avec les acteurs de terrain.



La rencontre « handicap : au défi du transfert des connaissances »

La Rencontre « Handicap : au défi du transfert des connaissances – Comment favoriser la co-construction des connaissances et leur utilisation par les acteurs de terrain », organisée par la FIRAH et ses partenaires, a eu lieu le lundi 28 novembre 2022 à l'auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris.

Organisée dans le cadre de la restitution des 3 premières années du Programme Clap sur la recherche, cette journée était consacrée à la présentation de l'ensemble des ressources et outils réalisés dans le cadre du Programme ainsi qu'à des présentations et tables rondes sur des expériences canadiennes, suisses et françaises de transfert des connaissances dans le champ du handicap.

Toutes les informations et ressources produites dans le cadre du Programme « Clap sur la recherche » sont disponibles sur :
<https://www.firah.org/rencontre-handicap-au-defi-du-transfert-des-connaissances.html>

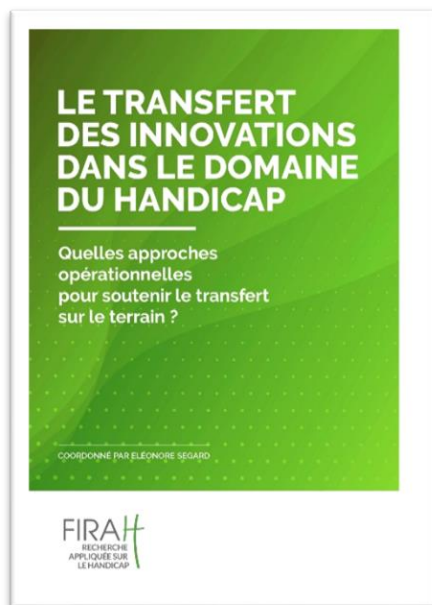
5. Programme Transfert des innovations

Ce programme a été lancé en juin 2022. Il vise à soutenir, sur le terrain, le transfert d'innovations dans le champ du handicap. Le transfert permet de démultiplier les innovations opérantes à visée transformatrice, en ligne avec les principes portés par la convention internationale relative aux droits des personnes handicapées (le libre choix, la non-discrimination, la participation pleine et entière, l'égalité des chances, l'accessibilité...) et d'étendre de plus en plus un « quotidien inclusif ». Le transfert est clé pour augmenter l'impact des innovations et accélérer la transformation de la société. Ainsi, dans le cadre de ce programme, la FIRAH se dote d'une démarche structurée et opérationnelle ainsi que d'outils et propose un soutien humain, un coordinateur de transfert.

Le programme Transfert des innovations de la FIRAH est également composé d'un volet recherche en partenariat avec l'équipe PHARes (Population Health Research Center, Inserm) et d'un volet qui proposera à l'horizon 2024 un dispositif de formation pour des organisations et personnes souhaitant apporter un soutien opérationnel pour le transfert des innovations de terrain.

Le rapport intitulé "Le transfert des innovations dans le domaine du handicap - Quelles approches opérationnelles pour soutenir le transfert sur le terrain ?" est la première réalisation du nouveau Programme Transfert des innovations coordonné par la FIRAH.

Ce rapport a été réalisé dans la continuité de l'expérience FIRAH en croisant les savoirs des acteurs de terrain et des chercheurs. Il apporte des éléments pour continuer à mener une réflexion dans une dynamique participative et une volonté opérationnelle au service de l'essai des innovations de terrain.



Accéder au rapport en ligne :

<https://www.firah.org/upload/transfert-des-innovations/innovationtransfertrapportvf esegard vdef.pdf>

6. Formation CNCPH : Se positionner et agir pour co-construire les politiques publiques

Il s'agit de la mise en place d'une série de formation à l'initiative du Secrétariat général du Comité interministériel du handicap (SGCIH) en lien avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et le Conseil national consultatif des personnes handicapées - CNCPH.

Ces formations ont pour objectif de créer, au sein du Conseil, une culture et un socle de connaissances commun ainsi que de garantir la participation, le plus large possible, des membres., notamment en situation de handicap.

Le montage, ingénierie et animation de la formation de cette série de formation est réalisé par le Centre de Formation de Trisomie 21 et la FIRAH

Les formations ont commencé fin 2019. Elles se poursuivront en jusqu'en juin 2023.

La principale activité de l'année 2022 a été la réalisation des vidéos pour mieux comprendre et connaître la Convention Internationale relative aux droits de personnes handicapées.

Ces vidéos ont été réalisées avec l'École des Hautes Études de Santé Publique (EHESP). Elles sont désormais disponibles en ligne sur le lien suivant :

<https://www.gouvernement.fr/videos-pedagogiques-sur-la-convention-relative-aux-droits-des-personnes-handicapees>

7. La FIRAH en chiffres en 2022

APPEL A PROJETS :

- 13 sessions d'appels à projets général (2010-2022)
- 20 appels à projets thématiques (2010-2022)
- 77 recherches soutenues & 31 recherches terminées (2010-2022)

ACTIVITES ET PUBLICATIONS :

- 37 espaces multimédias présentant des résultats et productions de recherches soutenues via les appels à projets (31 espaces) et via CLAP (6 espaces).
- 40 revues de littératures.
- 7 cahiers des éditions H.
- 36 podcasts réalisés dans le cadre de l'émission « Au plus près de la recherche » & 1 série de podcast en 6 épisodes sur le « Handicap au défi du transfert de connaissances ».

RESEAUX SOCIAUX ET SITES INTERNETS :

- 3100 abonnés sur twitter.
- 1450 abonnés sur LinkedIn.
- 4600 abonnés à la lettre d'information de la FIRAH.
- 154 407 visites sur le site internet en 2022.

8. Perspectives pour 2023

a. Pour le développement de la Fondation

- » Elargissement des membres du Comité des Amis pour :
 - Permettre l'augmentation du fond mutualisé comprenant les apports des Amis de la Fondation et des membres fondateurs pour avoir plus de ressources pour financer les projets lauréats de l'appel à projet général.
 - Renforcer la participation de ces membres en particulier sur la diffusion des connaissances produites par les projets de recherche soutenus.

- » Continuation et renforcement des 2 programmes : Clap sur la recherche et transfert des innovations. L'objectif étant de pérenniser ces deux programmes dans la durée.

b. Pour les Appels à Projets de recherche 2023

En 2022, la FIRAH lancera 4 Appels à Projets en janvier 2023:

- [L'appel à projets Général](#) (ouvert à tous types de handicap et tous les secteurs d'activité).
- [L'appel à projets "Accès aux activités physiques et sportives des personnes handicapées"](#) avec le soutien de la Fondation FDJ.
- [L'appel à projets "Parcours professionnels des personnes handicapées : Quelles réponses pour sécuriser les transitions professionnelles des publics exposés au risque de désinsertion professionnelle ?"](#) en partenariat avec l'Agefiph.

Et en juin 2023, un autre appel à projets « Outils technologiques et environnements numériques » en partenariat avec la Fondation Handicap Malakoff Humanis.

c. Activités de valorisation de la recherche appliquée sur le handicap

- » Continuer à assurer une veille concernant la recherche appliquée (en langue française et anglaise) et diffuser une information sur les résultats de ces recherches via la base documentaire du centre ressources.
- » Publication des bulletins d'information sur l'actualité de la recherche appliquée sur le handicap,
- » Renforcement des actions de transfert des connaissances issues des recherches soutenues par la FIRAH.

- » Développement et publication de nouvelles revues de littératures et publication du cahier des Editions H en partenariat avec le CCAH
- » Poursuivre nos activités de plaidoyer pour la mise en œuvre des leviers et des mesures concernant le développement de la recherche participative et le transfert des connaissances. (voir la synthèse du livret de réflexion à la page 22 du présent document)

d. Fin de l'activité de formation pour les membres du CNCPH avec le centre de formation de trisomie 21

Finalisation de dernières activités de ce programme et remise des rapports finaux au Secrétariat Général du CIH et de la DGCS.

MEMBRES FONDATEURS DE LA FIRAH



AMIS DE LA FONDATION



PARTENAIRES DES APPELS À PROJETS THÉMATIQUES

Fin de vie et handicap



Parcours professionnels des personnes handicapées



Troubles psychiques et démarches d'accompagnement



Handicap & milieu rural



Accès à la santé & handicap



Actifs aidants / Handicap & vieillissement



Précarité & handicap



Estime de soi & handicap



Autisme & nouvelles technologies



Dynamique inclusive



Emploi accompagné



Accès aux activités physiques et sportives



PARTENAIRES DU PROGRAMME THÉMATIQUE CLAP SUR LA RECHERCHE

